

Feuille de présence - Réunion du Comité Syndical du 27 Novembre 2013 à Alby sur Chéran

	<u>Délégués titulaires</u> à voix délibérative		présent	Absent/excusé
Le Syndicat d'Aménagement du Bas Chéran	BONNET Michèle	<i>Boussy</i>		*
	BONTRON Fernand	<i>Cessens</i>	*	
	DAUNIS Christiane	<i>Marcellaz</i>		*
	LAMBERT J.François	<i>Marigny</i>		*
	BOUCHET Henri	<i>Massingy</i>		*
	BERNARD GRANGER Serge	<i>Rumilly</i>		*

	<u>Délégués suppléants</u> à voie délibérative		présent	Absent/excusé
	TRUCHE Patrick	<i>Albens</i>		*
	HECTOR Philippe	<i>Bloye</i>		*
	DUCRET Paul	<i>Massingy</i>		*
	BOUVIER Serge	<i>Moye</i>		*
	MEURICE Virginie	<i>Rumilly</i>		*
	MAGNIN Guillaume	<i>Sales</i>		*

	<u>Délégués titulaires</u> à voix délibérative		présent	Absent/excusé
Le Pays d'Alby	GUERRAZ Jean-Claude	<i>Cusy</i>	*	
	GUILLAUME Michel	<i>Mûres</i>		*
	DUBOIS Roland	<i>Allèves</i>		*
	BRUSSOL Laurent	<i>Mûres</i>	*	
	REY Gilles	<i>Gruffy</i>	*	
	RENOUX Jean-Paul	<i>Alby</i>		*

	<u>Délégués suppléants</u> à voie délibérative		présent	Absent/excusé
	MANON Stéphane	<i>Gruffy</i>		*
	MONGELLAZ Denis	<i>Alby</i>		*
	ABEL François	<i>Allèves</i>		*
	MAURY Guy	<i>Cusy</i>	*	
	DUBOIS Jean-Louis	<i>Héry</i>		*
	CORMORAND Guy	<i>Viuz</i>		*

	<u>Délégués titulaires</u> à voix délibérative		présent	Absent/excusé
Le Pays des Bauges	LEPAVEC Michel	<i>Lescheraines</i>	*	
	DUPERIER Pierre	<i>Jarsy</i>	Pouvoir à JP FRESSOZ	
	MIGUET Roger	<i>Aillon-le-Vieux</i>		
	DALPHIN Roger	<i>La Motte</i>	*	
	BECCU Bernard	<i>Bellecombes</i>		
	FRESSOZ Jean-Pierre	<i>La Compôte</i>	*	

	<u>Délégués suppléants</u> à voie délibérative		présent	Absent/excusé
	LABORET Cédric	<i>Lescheraines</i>		*
	ROCHON VOLLET Daniel	<i>Jarsy</i>		*
	FERROUD PLATTET Marius	<i>Ecole</i>	*	
	DUMOULIN René	<i>Doucy</i>		*
	PRICAZ André	<i>Bellecombes</i>		*
	PETIT Raymond	<i>La Compôte</i>		*

			présent	Absent/excusé
Conseillers Généraux autres participants	DARVEY Albert	<i>Canton du Châtelard</i>		*
	HEISON Christian	<i>Canton de Rumilly</i>		*
	MARTIN Jean-Claude	<i>Canton d'Alby</i>		*
	CHIRI Frédéric	<i>SIABC</i>		*

Le président GUERRAZ ouvre la séance.

1. Approbation du compte-rendu du dernier comité syndical (10 juillet 2013)

Le compte-rendu du dernier comité syndical du 10 juillet 2013 joint à la convocation ne fait l'objet d'aucune remarque, le compte-rendu est approuvé.

Patrick LECONTE, directeur général des services, présente et détaille les différentes données comptables et administratives, selon les points inscrits à l'ordre du jour.

2. Décision modificative n° 2 : acquisition de droits SCAN 25 (cartographie)

Patrick LECONTE expose qu'il convient de réajuster au budget du SMIAC, la section d'investissement dépense, afin de permettre au syndicat d'acquiescer les droits d'utilisation des cartes IGN actualisées en 2013 du bassin versant du Chéran.

En conséquence il propose d'inscrire les crédits suivants :

- Dépenses article 2051-100 / Concessions et droits similaires + 1 500,00 €
- Dépenses Article 2183-100 : Matériel de bureau et informatique - 1 500,00 €

Le comité syndical adopte l'inscription budgétaire indiquée ci-dessus.

3. Décision modificative n° 3 : rectification de la ligne budgétaire des travaux inscrits au compte 2181

Patrick LECONTE expose qu'il convient de rectifier au budget du SMIAC, l'imputation budgétaire relative aux travaux effectués en 1997/1998 conformément aux remarques invoquées par la direction générales des finances publiques lors du visa du compte de gestion 2012.

En conséquence il propose d'inscrire les crédits suivants :

- Dépenses article 2138 / Constructions + 182 429,63 €
- Dépenses Article 2181 : Autres immobilisations corporelles amortissables + 182 429,63 €

Le comité syndical adopte l'inscription budgétaire indiquée ci-dessus.

4. Protection sociale complémentaire des agents : proposition d'adhérer au contrat COLLECTEAM proposé par le CDG74

Patrick LECONTE propose au comité syndical de statuer sur la souscription au contrat de protection sociale complémentaire proposé par le CGD74 et d'accorder une participation financière du SMIAC fixée à 7€/mois par agent adhérent au contrat, proratisée en fonction du temps de travail des agents.

Le comité syndical autorise le président à signer la convention d'adhésion.

5. Programme d'animations scolaires 2013/2014

Régis TALGUEN présente les demandes d'animations scolaires reçues pour l'année scolaire 2013/2014. Au total, ce sont 114 demandes d'animations reçues pour un montant total de 29 415 €. Les demandes sont réparties sur les 3 collectivités, avec une première demande pour le collège des Bauges.

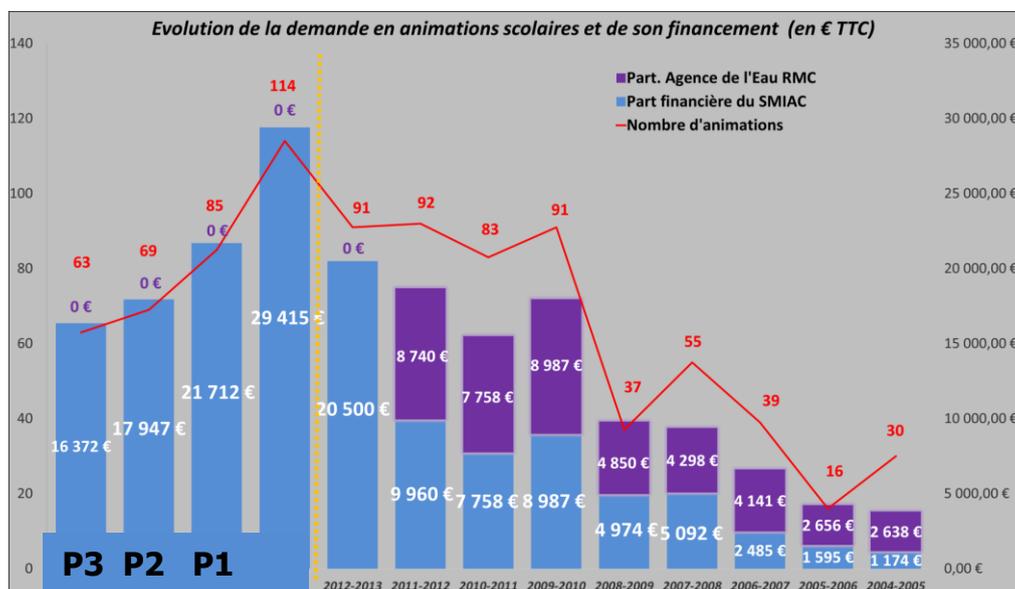
	Devis animation	Format	Total des Animations demandées (de la maternelle au lycée)	
			Nbre animation	Coûts
Castellan	360,00 €	1/2 journée	0	0 €
	550,00 €	journée	0	0 €
Ballet-Leveiller	180,00 €	1/2 journée	21	11 880 €
	300,00 €	journée	27	
Frapna	262,50 €	1/2 journée	38	9 975,00 €
Naturama	270,00 €	1/2 journée	28	7 560 €
Total			114	29 415 €

En préambule, le président GUERRAZ rappelle que le SMIAC s'est engagé depuis plusieurs années sur un programme d'animations scolaires destiné à sensibiliser les scolaires et valoriser les actions engagées par le SMIAC. L'année 2012/2013 a été une année de transition, où le SMIAC a supporté seul le budget annuel à hauteur de 20 500 € en l'absence du financement de l'agence de l'eau RMC (50%). Pour rappel le niveau de contribution du SMIAC était en moyenne d'environ 9000 € sur les trois exercices précédents.

En l'absence de financement de l'agence de l'eau dans le cadre du 10^{ème} programme, le président et le comité syndical ont demandé d'instaurer une règle de participation par école avant de statuer sur l'engagement financier du SMIAC.

Régis TALGUEN présente différentes simulations effectuées qui tiennent compte des critères liés aux différents cycles scolaires :

- ✚ Proposition 1 (P1) sans les maternelles
- ✚ Proposition 2 (P2) sans les maternelles et cycle 1 (CP-CE1)
- ✚ Proposition 3 (P3) sans les maternelles, cycle1 et collèges et lycées



Les élus se prononcent pour maintenir la priorité sur la sensibilisation des élèves du Cycle 2 (CE2, CM1 et CM2 et collèges), soit la proposition 2 (17 947€). Pascal GRILLET précise que dans les écoles disposant d'une classe unique sont intégrées à cette proposition, pour ne pas les pénaliser.

Le président souhaite néanmoins que le niveau de contribution du SMIAC soit ajusté à hauteur de la proposition 3 (16 372€) en s'appuyant sur deux critères :

- limiter le nombre d'interventions sur les écoles qui ont demandé un nombre élevé d'animations
- mettre une priorité sur les nouvelles demandes.

Le comité syndical approuve cette proposition, Régis TALGUEN proposera au bureau une variante à hauteur du budget alloué.

6. Programme Interreg état d'avancement

6.1. Choix des prestataires pour le journal de la Rivière et le site Internet

Suite à l'appel d'offre réalisé sur le volet communication du programme « EAU CONCERT », le bureau a délibéré.

✚ Volet journal du Chéran et élaboration d'une Charte graphique

Après analyse des offres de 13 candidats, c'est l'entreprise « KOMIX » d'Alby/Chéran qui a été retenue pour un montant de 16 148 € €. Le calendrier prévisionnel de réalisation est le suivant :

- Elaboration de la charte graphique • Janvier 2014
- Réalisation de la maquette du nouveau journal (A4 8 pages) • Janvier 2014
- Edition de 3 numéros avant le 31 janvier 2015 (date fin INTERREG)
 - Mars 2014
 - Septembre 2014
 - Janvier 2015

✚ Nouveau Site internet

Après analyse des offres de 15 candidats, c'est l'entreprise « VERNALIS INTERACTIVE » à Aniane (34) qui a été retenue pour un montant de 16 148 €

- Réalisation du site Janvier 2014 • Mai 2014 avec une page INTERREG dédiée

Pascal GRILLET précise que le budget prévisionnel inscrit au volet communication est de 40 000 €. Le total des deux devis auquel doit être ajouté le devis de distribution du journal pour les 3 parutions (9000€ d'envoi poste) est de 38 764 €.

Le comité syndical approuve le choix des candidats.

6.2. Plan de gestion des boisements de berges, invasives et des espaces de mobilités

Régis TALGUEN présente l'état d'avancement des deux études en cours.

→ Espaces de mobilités

- Phase diagnostic/état des lieux et terrain terminé (50 km + affluents)
- Phase de définition des espaces Maximum et Fonctionnel est en cours d'analyse

→ Plan de gestion boisements de berges et stratégie de lutte contre les plantes invasives

- Phase diagnostic/état des lieux et terrain terminé (110 km)
- Phase d'analyse en cours

Les techniciens du SMIAC avec le concours d'un stagiaire ont complété l'état des lieux sur les affluents (90km). Ce linéaire sera intégré à l'étude.

Compte-rendu Réunion du comité syndical du 27 Novembre 2013

Version définitive le 13/01/2014

Compte-tenu des échéances électorales de Mars 2014 et de la nécessité de travailler en concertation avec les élus pour réaliser un diagnostic partagé sur ce dossier très important, il est proposé aux élus de faire une pause dans le planning prévu en accord avec les bureau d'études.

Régis TALGUEN présente un projet de nouveau planning prévisionnel qui déplace la phase de présentation du diagnostic au début du nouveau mandat, soit en mai 2014.

✚ Planning Initial

		juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Diagnostic / état des lieux	Bibliographie	■	■	■			
	Collecte Données, ortho photos, carto		■	■			
	prospection de terrain		■	■			
Définition des Espaces de Mobilité	Définition EMAX			■			
	Définition EFONC			■	■	■	
	Définition EMIN				■	■	■
	SIG, Rédaction, Cartographie					■	■
Proposition de gestion / protection	Définition des propositions de gestion / protection					■	■
	définition d'un plan de gestion					■	■
	SIG, Cartographie, rédaction						■
Réunions	Sensibilisation élus	1					1
	Concertation publique			1	1	1	1
	COPII		1				1

✚ Planning 2013/2014 ajusté

		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
Diagnostic / état des lieux	Bibliographie									
	Collecte Données, ortho photos, carto									
	prospection de terrain									
Définition des Espaces de Mobilité	Définition EMAX									
	Définition EFONC									
	Définition EMIN									
	SIG, Rédaction, Cartographie									
Proposition de gestion protection	Définition des propositions de gestion / protection									
	définition d'un plan de gestion									
	SIG, Cartographie, rédaction									
Réunions	Sensibilisation élus		1							
	Concertation publique						3			1
	COFIL	1						1		

Le comité syndical valide le principe de reporter la présentation du diagnostic dès la prise de fonction des nouveaux élus. Mr Gilles REY évoque la possibilité de faire une première présentation du diagnostic avant la fin du mandat pour information. Le report imposera de respecter le nouveau planning très resserré, pour terminer l'étude dans les temps et réaliser les travaux dans le cadre imparti par le programme INTERREG.

6.3. Etat d'avancement de l'opération de sensibilisation des acteurs économiques

Régis TALGUEN présente l'avancement de la démarche engagée dans le cadre de l'opération de sensibilisation des acteurs économiques. Une première rencontre en Octobre, a permis de clarifier avec Philippe BARRET (Cabinet DIALTER) l'objet de la démarche, signifier les objectifs attendus et les produits finaux rendus (*code de bonnes conduites Co-construit*).

Régis TALGUEN précise que le choix a été fait de travailler dans un premier temps sur le bassin de l'albanais avec un focus sur le Bv du Dadon qui concentre beaucoup de problématiques liées aux pollutions accidentelles et autres pressions anthropiques (*Zones d'activités de la CCPA et de la C3R*). Pascal GRILLET rappelle que cette démarche pourra être dans un second temps déclinée sur le territoire de la CCC Bauges.

Rappel des objectifs de la démarche :

- Travailler avec un groupe d'industriels sur le Dadon (Alby, Rumilly, Martigny St Marcel) pour limiter les grosses pollutions accidentelles (ex. : béton, produits chimiques...) et les petites pollutions quotidiennes (ex. : employés qui jettent des liquides polluants dans les eaux pluviales, entreprises de transport qui lavent leur véhicule...)
- Voir aussi les conventions de rejets qui sont dépassées ; elles dépendent des services d'assainissement des communautés de communes
- Identifier et faire connaître le SMIAC

Un premier travail d'identification des parties prenantes potentielles a ensuite été engagé (Comité d'Action Economique, Communautés des Communes, SIGAL, Fédération de pêche, FRAPNA, ONEMA, SIGEA, agriculteur, Prioriterre, AREA, SITOIA etc.) et proposé à Philippe BARRET. Les premiers entretiens préalables ont été réalisés en Novembre décembre sur la base d'une demi-heure d'entretien par interlocuteur et doit permettre à chacun de s'exprimer sur ses attentes concernant la lutte contre les pollutions accidentelles.

Le démarrage du groupe de travail ainsi constitué est prévu en janvier 2014.

6.4. Prochain comité de pilotage

Le Prochain Comité de Pilotage du programme « EAU CONCERT » aura lieu le 4 et 5 Décembre à BorgoFranco d'Ïvrea

- 4/12
 - Etat d'avancement physique et financier du projet, plaquette de présentation du programme, journal du BIM, site internet, programmation des actions à venir...
- 5/12
 - Présentation de l'expérience Française dans le contrat de rivière Chéran.
 - Partage des objectifs du plan d'aménagement des ripisylves et de la mise en œuvre des corridors écologiques au niveau local

6.5. Modification du plan de financement du programme

Régis TALGUEN sollicite les élus sur la modification du plan de financement initialement proposé pour le projet INTERREG. L'agence de l'eau a confirmé le montant de sa participation à l'étude plan de gestion et espaces de liberté à hauteur de 40.81 %. Le montant de l'étude étant réactualisé de 40 000€ à 72 548 €, le montant de la participation de l'agence RMC sur la totalité du projet est réévalué à hauteur de 29 548€ diminuant ainsi la part des fonds européens.

Compte-rendu Réunion du comité syndical du 27 Novembre 2013

Version définitive le 13/01/2014

Deux choix sont possibles compte-tenu de l'augmentation du montant des études :

- Version 1
Rester sur le budget total initial de 250 040 €, qui ne fait pas évoluer la part d'autofinancement du SMIAC, mais diminue le montant alloué aux travaux du plan de gestion (- 32 548 €)
- Version 2
Augmenter le budget, et donc la part d'autofinancement du SMIAC + 21 379 €

Le comité syndical décide de rester sur le budget initial de 250 040 €.

Plan de financement initial			
	Taux d'aide	Montant Subventions	
Cofinancement Part Nationale	SMIAC part Agence RMC	7,40%	18 509 €
	CG73	4,40%	11 000 €
	CG74	11,60%	29 000 €
SMIAC	Autofinancement SMIAC	10%	25 004 €
	Part supplémentaire	21,60%	54 009 €
FEDER (fonds européens)		45%	112 518 €
Montant total du programme			250 040 €

Plan de financement ajusté Version 1					
	Taux d'aide	Montant subvention	Variation // coût initial	Variation du coût en %	
Cofinancement Part Nationale	Agence RMC	11,82%	29 548 €	+11 039 €	+ 3,06%
	CG73	4,40%	11 000 €	0 €	0 %
	CG74	11,60%	29 000 €	0 €	0 %
SMIAC	Autofinancement SMIAC	10,00%	25 004 €	0 €	0 %
	Part supplémentaire	21,60%	54 009 €	0 €	0 %
FEDER (fonds européens)		41%	101 479 €	-11 039 €	-3,06%
Montant total du programme			250 040 €	250 040 €	

Plan de financement ajusté Version 2					
		Taux d'aide	Montant	Variation // coût initial	Variation du coût en %
Cofinancement Part Nationale	AERMC	10,46%	29 548 €	+ 11 039 €	+ 3,06%
	CG73	3,89%	11 000 €	0 €	0 %
	CG74	10,27%	29 000 €	0 €	0 %
SMIAC	Autofinancement SMIAC	16,42%	46 383 €	+ 21 379 €	+ 6,42%
	Part supplémentaire	19,12%	54 009 €	0 €	0 %
FEDER (fonds européens)		40%	112 518 €	0 €	0 %
Montant total du programme		100 %	282 458 €	+ 32 418 €	

7. Etude piscicole état d'avancement

7.1. Présentation du projet de suivi qualité eau (monitoring), sollicitation des financeurs

Julien BERGÉ commente la présentation de l'état d'avancement de la diagnose piscicole qui a débuté le 1^{er} mars 2013. La mise en place de la Base De *Données* (cf. *Comité Syndical du 19 juillet 2013*) a montré un besoin urgent d'apporter des données de suivi de qualité de l'eau afin de suivre « l'état de santé » de la rivière. Un suivi thermique a été mis en place dès le mois de septembre et 14 thermomètres enregistrent toutes les heures la température de l'eau. En parallèle de la température, un suivi (ou monitoring) de la qualité physico-chimique et écologique de la rivière va être mis en place dès le début de l'année 2014. Ce suivi est issu d'un constat d'incompatibilité des suivis de qualité mis en place par les conseils généraux de Savoie et de Haute-Savoie ; situation qui met le SMIAC dans une position délicate. En effet, il est très difficile à cette heure de connaître précisément la qualité de l'eau sur un gradient amont-aval, malgré les investissements importants des deux départements. Afin de pallier à cette faiblesse méthodologique, le SMIAC (sous l'impulsion des résultats obtenus dans le cadre de la diagnose) se propose de compléter les protocoles de suivis mis en place par les départements pour améliorer le gradient amont-aval du suivi. La méthodologie appliquée et les coûts de ce projet (issus d'un premier devis réalisé par SAGE Environnement) sont présentés dans le tableau suivant :

Compte-rendu Réunion du comité syndical du 27 Novembre 2013

Version définitive le 13/01/2014

		Nombre de stations	Nombre de relevés par an	Total	Prix unitaire	Prix Total TTC	Total Annuel
2014	Physico-chimie	2 (Carlet, Arith)	4	8	180	1440	11132€ TTC
	Polluants spécifiques + Métaux eau	2 (Carlet, Arith)	4	8	50	400	
	IBGN	2 (Carlet, Arith)	1	2	1200	2400	
	IBD	2 (Carlet, Arith)	1	2	400	800	
	Pêches électriques	1 (Rumilly)	1	1	4200	4200	
2015	Physico-chimie	2 (Carlet, Arith)	4	8	180	1440	11132€ TTC
	Polluants spécifiques + Métaux eau	2 (Carlet, Arith)	4	8	50	400	
	IBGN	2 (Carlet, Arith)	1	2	1200	2400	
	IBD	2 (Carlet, Arith)	1	2	400	800	
	Pêches électriques	1 (Rumilly)	1	1	4200	4200	
2016	Physico-chimie	0	4	0	180	0	4748€ TTC
	Polluants spécifiques + Métaux eau	0	4	0	50	0	
	IBGN	0	1	0	1200	0	
	IBD	0	1	0	400	0	
	Pêches électriques	1 (Rumilly)	1	1	4200	4200	

7.2. Résultats préliminaires de la diagnose (*qualité de l'eau et volet piscicole*)

Julien BERGÉ a ensuite présenté les premiers résultats d'investigations de la diagnose issus de la mise en place de la BDD.

Il a notamment mis l'accent sur l'évolution spatio-temporelle de la qualité de l'eau au regard de la physico-chimie et de l'hydrobiologie. Les deux méthodes d'estimation de la qualité de l'eau corroborent un constat de stabilité de la qualité de l'eau depuis les années 1980 et une altération de cette qualité vers l'aval du bassin versant (tout particulièrement lorsqu'on regarde la physico-chimie).

Une partie plus importante de la présentation a été dédiée au volet piscicole. A travers la description de données de biomasses et de densité mesurées sur un gradient amont-aval depuis 1995, les résultats suivant ont été observés :

- ✓ On observe une diminution importante de la biomasse de truite fario (de 150 kg/ha à ~ 30 kg/ha) en se dirigeant vers l'aval du bassin versant. Julien BERGÉ précise qu'un tel profil d'évolution est couramment observé dans les cours d'eau et qu'à cette heure, il est difficile de faire le lien entre ce gradient longitudinal et un quelconque effet local de la qualité de l'eau.
- ✓ L'évolution temporelle des biomasses/densités montre qu'aucune tendance de variation des valeurs de biomasses/densités de la population piscicole de truite fario n'est observée depuis les années 1980. Hormis une variabilité des résultats (observables de manière identique dans des rivières de Haute-Savoie), **aucun déclin piscicole n'est observé**. Néanmoins, au regard des données de biomasses observées dans d'autres rivières comparables au Chéran, il est suggéré une faiblesse de la quantité de truite fario dans la rivière (80-100 kg/ha observé dans le Chéran, contre 150-200 kg/ha en moyenne dans les autres rivières étudiées via la bibliographie).
- ✓ Afin de statuer définitivement sur l'état de santé de la population piscicole (et notamment en ce qui concerne les valeurs plutôt faibles des biomasses observées), Julien BERGÉ précise qu'il est indispensable d'étudier les populations de truites présentes dans les rivières des bassins versants limitrophes. Une telle étude nécessite la mise en place d'outils et de ressources qui demandent un investissement en temps non négligeable. Etant donné le temps restant à Julien BERGÉ pour finir son étude (moins de 3 mois), et étant donné l'importance de réaliser/poursuivre certaines études, il a été demandé une prolongation du poste de Julien BERGÉ pour une année supplémentaire (du 1^{er} mars 2014 au 28 février 2015). Mr le Président du SMIAC précise l'importance de soutenir la prolongation du poste de Julien BERGÉ étant donné l'ampleur du travail réalisé et la nécessité de finir le bilan écologique de la rivière. Mr le Président soutient la prolongation du poste, notamment au regard des pistes d'études envisagées (cf. le schéma suivant) en lien avec une prospection des futurs problèmes écologiques qui pourraient affecter la rivière dans son ensemble.
- ✓ Les propositions de perspectives d'études à réaliser dans le cadre de la prolongation et le calendrier prévisionnel sont présentés dans le schéma suivant :

Prolongation
d'1 an

DIAGNOSE +1

	2013			2014							2015				
	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév
Comités de pilotage															
Travail préalable															
Analyse des données poissons - recherche biblio															
Confrontation aux données existantes - recherche biblio															
Séminaire de travail															
Synthèse et rédaction															
Monitoring (mise en place + suivi)															
Prospection (id. futurs problèmes Q & T°C + REPRO)															
Maintenance BDD + Formation Régis															

- Anticipation des problèmes futurs liés à la quantité en eau**
 - ✓ Evolution du débit depuis 1950 et explication de la perte en eau
 - ✓ Anticipation des effets de la baisse en eau sur la population de TRF
- Anticipation des problèmes futurs liés à la température de l'eau**
 - ✓ Evolution géographique de la T° C Chéran: effets locaux?
 - ✓ Evolution temporelle (si possible) et effet probable sur pop. TRF
- Mise en place d'une étude sur la REPRODUCTION TRF 2014-2015** pour comprendre la biomasse locale plus faible ~ (littérature/géographie)

Une demande de subvention pour la prolongation du poste est demandée auprès de l'Agence de l'Eau et du département de la Savoie.

8. Présentation des aides de l'Agence de l'Eau pour la gestion des zones humides

Pascal GRILLET effectue un rappel des Objectifs du SDAGE 2010/2015 concernant la préservation et la gestion des zones humides, qui sont une des priorités du 10^{ème} programme de l'agence de l'eau.

- Prendre en compte, Préserver et Restaurer
- Nécessité de mettre à jour les inventaires existants
- Mise en œuvre d'une stratégie globale de prise en compte, de préservation et de restauration des zones humides à l'échelle des bassins versant

Ces objectifs ont été précisés et renforcés par l'émergence de la doctrine de bassin de décembre 2012, qui met en œuvre la notion de prise en compte des projets dans les politiques d'aménagements selon la logique « Eviter-Réduire-Compenser »

Le SMIAC dispose à ce jour d'une base de données zones humides à l'échelle du bassin versant du Chéran, qui date de l'inventaire réalisé en 2007.

Ces inventaires ont été réalisés par ASTERS(74) et le CPNS(73) avec des données différentes selon les prestataires rassemblant:

- Cartographie 73/74
- Hiérarchisation
- Plans d'action
- Notices de gestion

234 Zones humides ont été recensées sur le bassin versant du Chéran dont 162 en Savoie (231 ha) et 72 en Haute-Savoie (180ha). A l'issue du contrat de rivière, seules 4 Zones humides ont été restaurées (1997 et 2013). La récente évolution de la définition d'une zone humide posant la question d'une mise à jour de cet inventaire en tenant compte notamment des critères pédologiques (caractéristiques des sols).

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des zones humides par le SMIAC, un focus est réalisé sur les aides potentiellement mobilisables par les maîtres d'ouvrages sur la

partie savoyarde du BV du Chéran, sur la base des informations communiquées par les financeurs (CG73, Agence de l'eau, région).

Compte-tenu du travail de hiérarchisation effectué en Savoie, ce sont avant tout les zones humides d'intérêt local dont la gestion pourrait être prise en charge par les collectivités ou structures locales. Elles représentent 58 Zones humides / 119 ha dont 20 ha propriétés communales (de 600m² à 24 ha). Souvent de petite taille elles présentent un réel intérêt pour répondre aux objectifs de préservation de la ressource et de la qualité de l'eau sur le bassin versant. La majorité des aides sont ciblées sur la réalisation d'étude et d'action de restauration. La question est posée de la nécessité de statuer sur la mise en œuvre d'une stratégie de gestion à l'échelle du Bassin versant du Chéran pilotée par le SMIAC.

Le président GUERRAZ précise qu'avant de s'engager dans une stratégie de gestion des zones humides, un travail d'information doit être engagé par les financeurs (agence de l'eau et CG73/74) pour préciser/redistribuer le rôle de chacun des acteurs présents sur le territoire (PNR des bauges, SIGEA, CEN Savoie et ASTERS) afin de préciser ensuite le rôle pivot du SMIAC et agréger les acteurs autour d'une stratégie visant à engager des actions de restauration et de préservation en s'appuyant sur les organismes compétents.

Une fois précisé le rôle du SMIAC, les pistes de travail pourraient s'articuler autour des actions suivantes :

- Compléter l'inventaire (stage Master II)
- Porter à connaissance
- Coordination des actions de préservation/restauration
- Montage de dossier de subvention
- Assistance Maitrise d'Ouvrage

9. Questions diverses

Mr Roger DALPHIN pose la question concernant une érosion inquiétante en rive gauche au droit du plan d'eau de la commune de la MOTTE en BAUGES, qui a emporté une partie de la, protection de berges rustique. Les techniciens suivent très régulièrement l'évolution de l'encoche d'érosion latérale qui travaille lentement et ne présente pas de caractère d'urgence quant à son évolution. Mr DALPHIN s'inquiète des risques liés à la hauteur de berge assez importante au droit de l'encoche d'érosion. Les techniciens précisent qu'il s'agit d'un secteur « naturel » ou il est difficile d'interdire l'accès aux promeneurs éventuels, une signalisation préventive peut être envisagée par la commune. Ce secteur fera l'objet d'un travail de concertation dans le cadre de l'étude en cours sur les espaces de mobilité du Chéran.

Mr Jean-Pierre FRESSOZ attend l'intervention du SMIAC pour apporter des explications à ses élus sur l'évolution des travaux de restauration de la plaine de la compôte qui restent difficiles à intégrer par les élus et riverains du secteur. Une réunion de terrain sera programmée en début d'année (janvier/février) avec les techniciens en présence des élus de la Compôte et d'école.

Pascal Grillet récapitule les différentes pistes de travail et de réflexion concernant la construction du budget du SMIAC en 2014 (F- budget fonctionnement, I- budget investissement) et perspectives 2015/2016:

- Programme de travail Animations scolaires (F)
- Plan de gestion des boisements de berges (F)
- Plan de gestion lutte contre les invasives (F)
- Budget supplémentaire INTERREG (F)
- Prolongation Diagnose piscicole (F)
- Monitoring suivi Qualitatif et quantitatif (F)
- Mise en œuvre d'une stratégie de gestion des zones humides (I/F)
- Réalisation d'Etudes et travaux continuité écologique (I)



Compte-rendu Réunion du comité syndical du 27 Novembre 2013

Version définitive le 13/01/2014

- Suivi topographique et photographique sites renaturés (F)
- Valorisation pédagogique (I/F)
- Labellisation Rivières sauvages (F)
- Communication (F)

Fin de la réunion